

**THE
SINGING
MICE**

PROCÈS VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire
Cie The Singing Mice

Date : 31 janvier 2024 à 20h00

Lieu : Espace André Maigné, Le Kremlin-Bicêtre

Présents : COURTOT Anne-Marie, HUAULT Marie-Claude, KING Isabelle, RIJAUD Florence, ZARB-COUSIN Viviane, MAHÉ Pierre, ARNAUD Marie-Claude, MARBOT Jacqueline, VERNET Marguerite, HERIN Virginie, PATURET Cécile, EHRMANN Olivia, MATAOUI Béatrice, LINAN Lydia, KERLAN Anne, MAEKAWA Naomi, GOUYON Philippe, LECLERC Gilles, BONGARZONE Baptiste, MAURICE Marine, GUILLAUD-ROLLIN Christine, PELLETIER Delphine, EISLER Huguette, SANZ Claire, DE CHEFDEBIEN Julie, BAUDEMONT Odette, GUINARD Adélaïde, DESSI Robert, TABOURÉ Cheick-Omar, SAGRADINI Mario, ROUX Sandra, COLEGRAVE Nora, MOUEZA Francine, BUZZI Valérie, THOMAS Gaëlle, KANTOROVITZ Eva, TRUFFY Céline, ROCHE Antoine, LOMPO Mariam,

CUBERO Angel ayant donné pouvoir à ROCHE Antoine, DE VRIES Lily Jane ayant donné pouvoir à MAEKAWA Naomi, AUGUIN Isabelle ayant donné pouvoir à MOUEZA Francine, CHAMBERLIN Marie-Ange ayant donné pouvoir à ROUX Sandra, QUEYREL Danielle ayant donné pouvoir à KING Isabelle, BOURDIOL Hélène ayant donné son pouvoir à KING Isabelle, NEEMA Joyce ayant donné son pouvoir à LOMPO Mariam, AYOUB Karima ayant donné son pouvoir à LOMPO Mariam, DESHAIS Florimon ayant donné son pouvoir à MARBOT Jacqueline, RIGONDET Juliette ayant donné son pouvoir à ROCHE Antoine, BONAVERA Gabriella ayant donné son pouvoir à EISLER Huguette.

Le **trente-et-un janvier deux mille vingt-quatre**, les 50 (cinquante) personnes présentes citées ci-dessus se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La présidence de séance est assurée par Mr Raphaël LEFEBVRE, en sa qualité d'Administrateur de production.

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Modification des statuts
2. Validation des comptes 2023 et budget prévisionnel 2024/2025
3. Validation du bilan d'activités 2023 - Projections
4. Compte-rendu de la saison en cours – Post Covid-19 et conséquences
5. Retour les concerts/spectacles 2023
6. Divers

**THE
SINGING
MICE**

DÉLIBÉRATIONS

1ère résolution :

L'Assemblée Générale constate l'absence du président par intérim, Mr François Douçot, et décide, après en avoir délibéré, de nommer Mr Raphaël Lefebvre, en sa qualité d'administrateur de la Compagnie, président de séance.

L'Assemblée Générale décide, après en avoir délibéré, d'exclure Mr François Douçot du Conseil d'Administration et de lui retirer son mandat de président par intérim.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème résolution :

L'Assemblée Générale a reçu la proposition des nouveaux statuts de l'Association.

L'Assemblée Générale décide après en avoir délibéré d'appliquer ces nouveaux statuts à effet immédiat le 31 janvier 2024 à **20h29**, ainsi ces nouveaux statuts s'appliquent pour les résolutions à suivre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème résolution :

L'Assemblée Générale procède à l'élection du Conseil d'Administration parmi ses membres.

Isabelle KING, Huguette EISLER, Viviane ZARB-COUSIN, Christine GUILLAUD-ROLLIN, Sandra ROUX, Gaëlle THOMAS, Antoine ROCHE, Angel CUBERO, Mariam LOMPO se portent candidat.

Danielle QUEYREL, absente, a donné pouvoir à Isabelle KING pour porter sa candidature au Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4ème résolution :

L'Assemblée Générale, après l'avoir étudié et en avoir délibéré, procède à la validation du bilan d'activités 2023.

**THE
SINGING
MICE**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5ème résolution :

L'Assemblée Générale, après les avoir étudiés et en avoir délibéré, procède à la validation des comptes 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6ème résolution :

L'Assemblée Générale, après les avoir étudiés et en avoir délibéré, procède à la validation du budget prévisionnel 2024 et 2025.

7ème résolution :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne tout pouvoir à Monsieur Raphaël LEFEBVRE pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h40.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président de séance.

Fait au Kremlin-Bicêtre le 31/01/2024,

Signature, Le Président de séance, Raphaël LEFEBVRE, en sa qualité d'Administrateur de production.



**THE
SINGING
MICE**

Signature, Isabelle KING, Membre de l'Assemblée Générale » et « Membre du
Conseil d'Administration »



Signature, Huguette EISLER, Membre de l'Assemblée Générale » et « Membre du
Conseil d'Administration »

